



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES YVELINES

Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques -

PREFECTURE DU VAL D'OISE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE INTERPRECTORALE

Une enquête publique unique sera ouverte **du 15 février 2016 au 15 mars 2016 inclus**, soit une durée de 30 jours consécutifs, sur la demande présentée au titre du code de l'environnement, par la société française de distribution d'eau- (S.F.D.E- VEOLIA eau), 7 rue Tronson du Coudray 75008 PARIS

dans les communes de Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt, Meulan-en-Yvelines, Tessancourt-sur-Aubette (78) et Seraincourt (95).

cette enquête portera sur :

l'autorisation de prélèvement des eaux, la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux, l'autorisation des installations de traitement de l'eau, l'autorisation d'utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine, la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection des captages, et le parcellaire en vue de rechercher les propriétaires des parcelles, les titulaires des droits réels et autres intéressés.

Sur décision motivée du commissaire enquêteur, cette enquête pourra être prolongée pour une durée maximale de 30 jours.

Monsieur Denis UGUEN, directeur d'exploitation (E.R) est désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Michel ABAUTRET, officier de marine (E.R), en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant le délai d'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier dans les communes précitées, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser directement par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Meulan-en-Yvelines, siège de l'enquête – 10, place Brigitte Gros 78250 Meulan-en-Yvelines.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireraient lui faire part directement de leurs observations lors des permanences qu'il assurera dans les mairies aux dates et heures ci-après :

Meulan-en-Yvelines

Lundi 15 février 2016 de 9h00 à 12h00

Mardi 15 mars 2016 de 8h30 à 12h30

Hardricourt

Samedi 20 février 2016 de 9h00 à 12h00

Gaillon-sur-Montcient

Vendredi 26 février 2016 de 9h00 à 12h00

Tessancourt-sur-Aubette

Judi 3 mars 2016 de 14h30 à 17h30

Seraincourt

Mardi 8 mars 2016 de 15h30 à 19h30

Dès réception, la copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée dans les communes du périmètre de l'enquête et de consultation du dossier visées ci-dessus.

Le dossier est également accessible à la Préfecture des Yvelines - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)) sur le site internet de la préfecture des Yvelines : www.yvelines.gouv.fr/Publications et celui de la préfecture du Val d'Oise : www.val-doise.gouv.fr/Publications/Avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques

Les informations techniques relatives au projet peuvent être demandées auprès de monsieur Eric de Saint Martin, directeur des services de production de VEOLIA-EAU, tél : 01.30.98.51.80, courriel : eric.de-saint-martin@veolia.com

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les mairies concernées, en préfecture des Yvelines et sur le site internet www.yvelines.gouv.fr, et en préfecture du Val D'Oise : www.val-doise.gouv.fr/Publications/Avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le Préfet des Yvelines statuera par arrêté sur la demande. Le présent avis est consultable sur les sites internet des préfectures des Yvelines et du Val d'Oise.

